

## L'agriculture du Jura

# L'agriculture jurassienne d'hier à aujourd'hui

L'encyclopédie du XIXe siècle précise en évoquant le Jura : « l'agriculture est très avancée on cultive surtout du blé (environ 50 000 hectares ) de l'orge, de l'avoine, du maïs [...] de la vigne (19 000 hectares). Il y a 154 000 hectares de bois ». On élève beaucoup de gros bétail (environ 160 000 têtes), surtout dans les hautes vallées. Depuis cette époque la prépondérance des bovins dans le paysage reste inchangée. Exceptée en zone de plaine, les cultures occupent une place moindre dans l'agriculture jurassienne au profit de l'expansion des forêts. Malgré une forte présence de l'élevage laitier, l'agriculture du Jura est diversifiée et possède un riche panel de produits sous signes de qualité.

Le département du Jura se situe à l'est de la région Bourgogne-Franche-Comté et il est frontalier avec la Suisse. Le Crêt Pela, qui s'élève à 1 495 mètres, est le point culminant de la région. Le Jura s'allonge du nord au sud sur 505 000 hectares, il est divisé en trois zones distinctes : à l'ouest la basse plaine ; au sud-est la montagne du Jura dont le département tire son nom, et au milieu, le plateau. Dans la basse plaine, la terre est profonde et très fertile; elle est propice aux cultures. Les sols sont superficiels et pierreux dans la haute montagne et sur les plateaux ; ils sont soumis à la rigueur du climat et sont dédiés aux pâturages. La nature et la géologie du Jura ont été formées par le plissement du sol jurassien lors de la poussée alpine puis par l'érosion dûe aux phénomènes météorologiques.

### Une prépondérance de forêts et de prairies façonne le territoire

En raison de sa géologie et du relief accidenté, le Jura est le département le plus boisé de Bourgogne-Franche-Comté, sa surface est composée pour près de la moitié de forêts situées principalement en zone de montagne. La

forêt a progressé depuis la fin du XIXe siècle passant de près d'un tiers du territoire à près de la moitié (figure 1). Elle représente près de 247 000 hectares en 2019. Les forêts jurassiennes se composent majoritairement de feuillus (70 %) parmi lesquels le chêne est l'essence majoritaire.

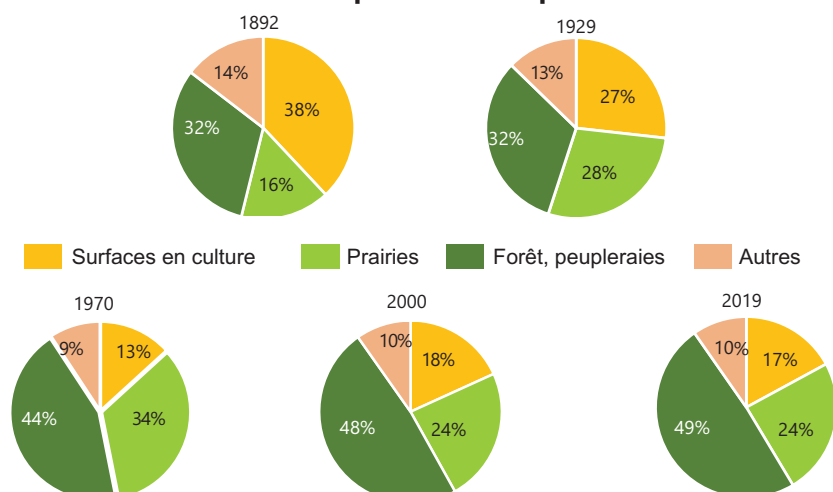
Avec près de 123 000 hectares en 2019, la prairie occupe près d'un quart du territoire. L'élevage est souvent la seule orientation possible sur les reliefs où le

climat est plus rude qu'en plaine et le sol superficiel. La surface en prairie a cependant diminué depuis les années 1970 au profit des cultures suite à la réorientation technico économique des exploitations.

### Des orientations adaptées à la topographie du territoire

Le Jura est un département agricole à vocation laitière dominante. En effet en

Figure 1. Répartition de la SAU de 1892 à 2019  
Un territoire caractérisé par une forte présence de la forêt



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

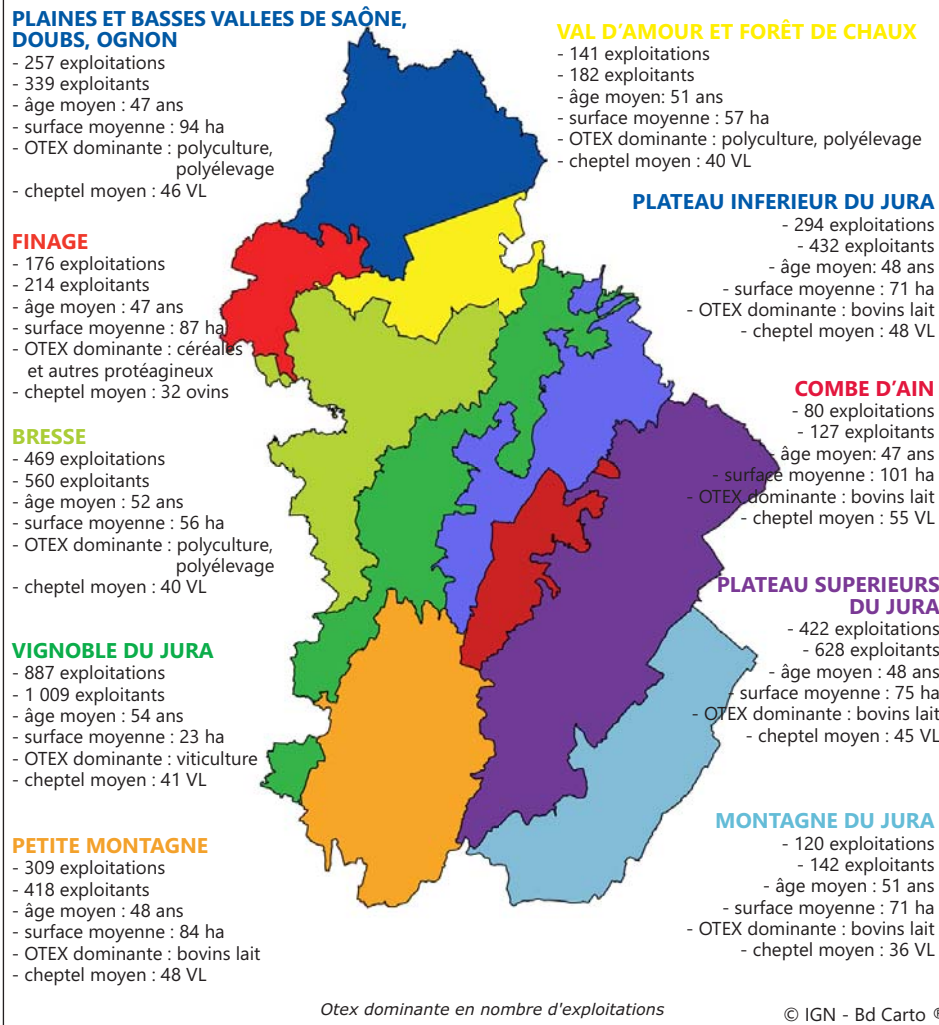
2010, les exploitations dont l'orientation technico-économique est spécialisée en bovins-lait représentent plus de 45 % des exploitations moyennes et grandes (cf. définitions) (figure 3). La transformation du lait dans le département repose depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle sur le système de coopération en fruitière : les éleveurs comtois se sont regroupés pour fabriquer ensemble un fromage de garde, le Comté.

L'agriculture jurassienne a su composer avec les contraintes géographiques, géologiques et climatiques du département et les atouts des territoires. Ainsi l'élevage et le développement des fruitières se sont plutôt organisés en zone de montagne et sur les hauts plateaux, dans les cinq petites régions agricoles situées au sud du département, du plateau inférieur du Jura à la Montagne du Jura (figure 2). La vigne, d'une surface modeste avec 2 000 ha, est implantée au pied de la montagne du Jura, en face des grands crus de Bourgogne. Le climat jurassien est plus rude qu'en plaine et le terroir est complexe, ce qui conduit à des vins typés. Enfin au nord du département, dans les zones de plaine, la polyculture-élevage et les grandes cultures prédominent.

### L'élevage laitier, une orientation historique majeure du département

La production laitière (bovins lait) prédomine dans le Jura, portée par la dynamique des fromages sous AOP. Le lait jurassien offre une teneur en matière grasse modérée et une qualité plus riche en protéine que la moyenne nationale, ce qui le rend particulièrement adapté à la transformation laitière et à la production de fromage de garde. Parmi les 152 900 bovins dans le département en 2019, les vaches laitières représentent 36 % de ce cheptel avec 54 800 têtes. 5,3 % de ce cheptel est élevé en agriculture biologique, part légèrement plus élevée que la moyenne régionale (4,9 %). Trois petites régions agricoles détiennent la moitié du cheptel bovin laitier du département : les plateaux supérieurs du Jura, la Petite montagne et le Plateau inférieur du Jura. Bien que ce cheptel soit en baisse depuis les années 1970 (- 45 %), les livraisons de lait ont augmenté et atteignent 323 millions de litres en 2018. La bonne valorisation du lait grâce à des productions fromagères sous signe de qualité (cf. encadré) rend attractif l'élevage laitier. Conséquence de cette orientation laitière

Figure 2. Un territoire diversifié



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

dominante, les industries agroalimentaires (IAA) de fabrication de fromages sont le premier employeur IAA du département avec près de 1 800 salariés en 2015 pour 83 établissements. Ces industries représentent 60 % des IAA du département. Le fromage à pâte fondue est également bien représenté dans le département avec la présence des usines de Bel à Lons-le-Saunier et Dole et de la Société fromagère. À elles seules, ces entreprises emploient près de 60 % des salariés de ce secteur. Le reste des établissements sont majoritairement coopératifs.

### La viticulture présente au cœur du département

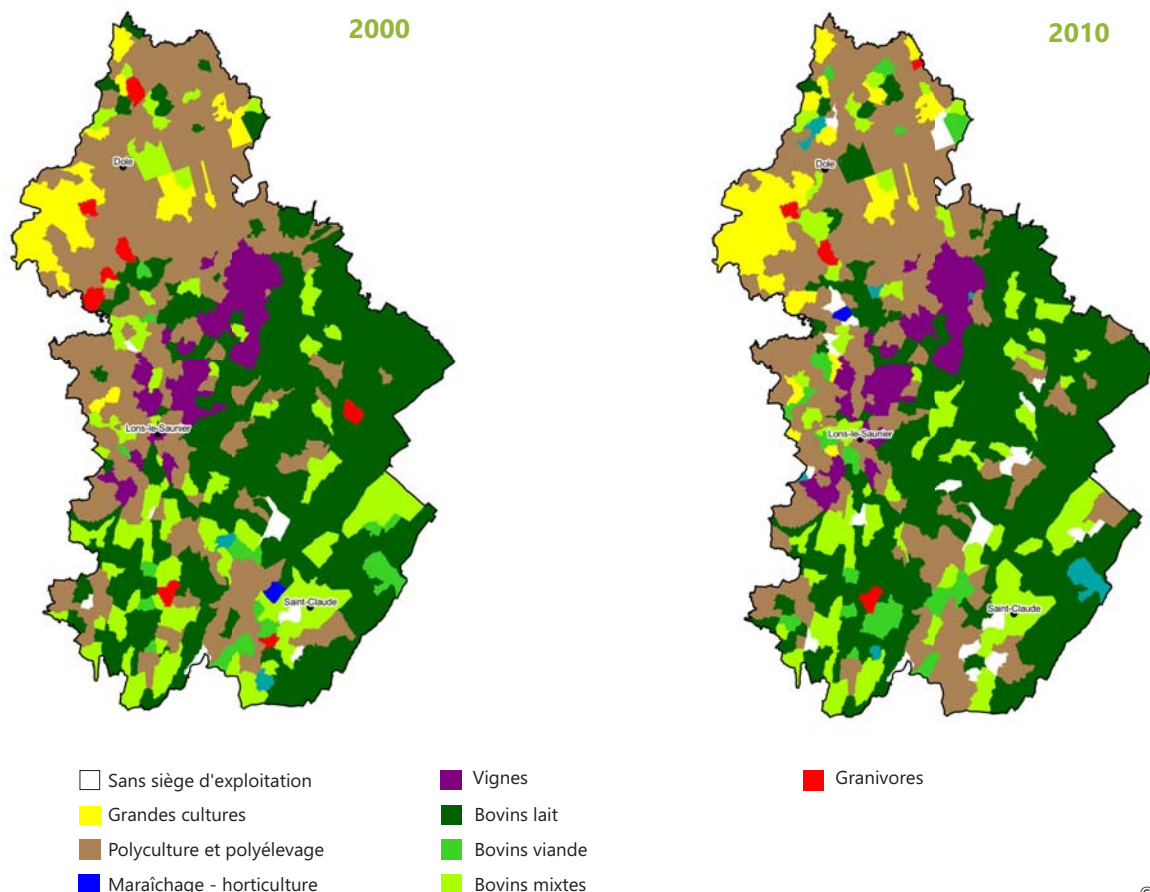
La vigne occupait près de 16 000 ha à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle dans le Jura. Comme partout en France, l'arrivée de phylloxeras dans les pieds de vignes a détruit une grande partie du vignoble jurassien qui a décliné jusque dans les années 1970. Depuis, le vignoble jurassien se maintient sur 80 kilomètres le long du Piémont et

du plateau lédonien, il représente de nos jours 2 149 hectares et a produit près de 53 000 hl de vins en 2019.

Source importante de richesse pour le département, en 2018, les vins jurassiens pèsent pour 23 % de la valeur ajoutée dans l'agriculture du département, sur seulement 0,4 % de la superficie du département, c'est dix points de plus qu'en 1990 (figure 6). La viticulture est par conséquent une activité importante dans l'économie locale. Le Jura possède 671 exploitations viticoles au recensement de 2010, dont 84 % dans la petite région agricole du vignoble du Jura.

Les vins jurassiens sont labellisés sous quatre appellations « géographiques » : Arbois, Château-Chalon, L'Étoile, les Côtes du Jura et deux appellations « produits » (le Macvin du Jura et le crémant du Jura). 22 % de la surface en vignes produit des raisins issus de l'agriculture biologique (contre 10 % pour l'ensemble du vignoble de Bourgogne-Franche-Comté). Les vins sont majoritairement des vins blancs. Les exploitations viticoles sont de petite taille : seulement cinq domaines em-

Figure 3. **Orientation technico-économique des communes : Culture au nord, viticulture au centre et élevage au sud du département**



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

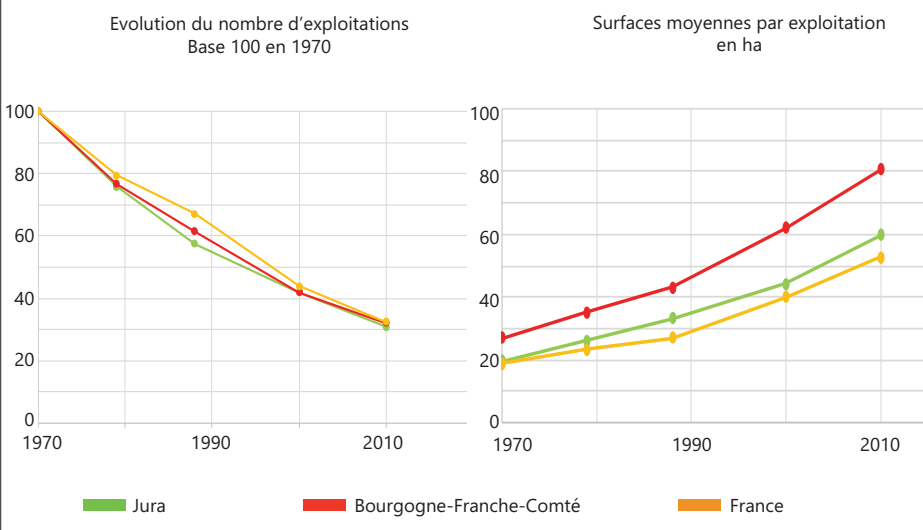
pioient plus de dix salariés. Près de deux tiers de la production jurassienne est réalisée en caves particulières.

En 1906, une des premières entreprises françaises de vinifications est créée à Arbois, à l'image des fruitières connues depuis le XIXe siècle pour la fabrication des fromages de garde. Ainsi, particularité jurassienne, à côté des exploitations individuelles, quatre fruitières vinicoles commercialisent près d'un quart du volume des vins.

### Volailles et porcs : autres élevages emblématiques liés aux signes de qualité

Parallèlement au développement de la production fromagère, l'élevage porcin s'est développé en consommant le lactosérum issu de la fabrication des fromages pour l'engraissement des porcs. Bien qu'en baisse à chaque recensement agricole, la labellisation IGP (Indication Géographique Protégée) porc de Franche-Comté a permis le maintien de l'élevage porcin sur le territoire. Depuis 2010, le porc franc-comtois né et élevé en

Figure 4. **Une hausse des surfaces moyennes des exploitations comparable à la France.**



Source : Agreste - Recensements agricoles 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010

Franche-Comté profite de sa labellisation IGP, ainsi que la saucisse de Morteau, ce qui confère à cette filière une meilleure valorisation des produits. Le cheptel jurassien est estimé à près de 24 300 porcs en 2019.

Les industries agroalimentaires (IAA) liées à la transformation et conservation de la

viande de boucherie et à la préparation industrielle de produits à base de viande sont ainsi les second employeurs IAA du département en 2015, avec 14 établissements dans ces secteurs pour 280 salariés. Les établissements Clavière (à Dole) de transformation de porc en saucisse de Morteau et Montbéliard emploient la moi-

tié des effectifs de ce secteur en 2015. Depuis, un établissement de transformation de viande de boucherie de plus de 40 salariés a fermé en 2017.

Les volailles sont également présentes dans le Jura : au recensement de 2010, 114 100 volailles étaient comptabilisées.

### Polyculture et céréales dominent en plaine

Du fait de son orientation laitière, la surface agricole utilisée (SAU) du Jura est représentée à 70 % par de la surface fourragère et de la surface toujours en herbe. En 2019, les cultures fourragères sont emblavées sur 5 100 ha. Cette surface est en constante augmentation depuis les années 1970 (figure 5). En cultures fourragères on trouve des protéagineux, emblavées sur 345 ha en 2019, leur culture se développe mais reste marginale. On trouve également du maïs fourrage utilisé comme fourrage pour l'alimentation du bétail, 2 600 ha ont été utilisés en 2019 essentiellement en zone de plaine, l'élevage laitier sous AOP présente dans le sud du Jura ne permettant pas l'utilisation du maïs ensilage pour l'alimentation du bétail. Avec 38 500 ha en culture, les céréales ne représentent que 18 % de la SAU en 2019. Le blé tendre est la culture la plus développée dans le département, suivi du maïs et de l'orge. Ces cultures sont majoritairement cultivées dans les petites régions agricoles du nord du département (plaines et basses vallées de l'Ognon, Val d'Amour, Finage et Bresse) où l'orientation économique dominante sont les céréales ou les polycultures.

Pour mettre en valeur le blé, 8 meuneries structurent le territoire. Les trois plus grosses (établissements Mignot, Axiane Meunerie et les Moulins de Parcey) emploient les trois quarts des salariés de ce secteur. En aval, une industrie de fabrication industrielle de pain et cinq industries de fabrication de biscuits sont présentes dans le Jura et emploient près de 300 salariés. Toutes activités confondues, le secteur de la boulangerie-pâtisserie industrielle emploie ainsi 14 % des salariés de IAA du département

### Taille des exploitations liée à l'orientation des structures

Historiquement, les exploitations du Jura, majoritairement spécialisées en élevage, ont une taille légèrement supérieure à la

Figure 5. Une prépondérance de surfaces toujours en herbe pour l'élevage du bétail

Surfaces (en hectares) Rendement (en quintaux/ha)	1970	1985	2000	2019
<b>Productions végétales</b>				
<b>Céréales</b>	<b>33 000</b>	<b>40 300</b>	<b>40 557</b>	<b>38 460</b>
<i>dont blé tendre hiver</i>	10 500	13 500	16 898	16 900
	29	57	72	74
<i>dont orge d'hiver</i>	500	3 200	6 395	7 500
	29	50	57	68
<i>dont orge de printemps</i>	11 500	12 500	3 068	1 200
	29	42	53	72
<i>dont maïs</i>	3 000	5 000	11 073	9 750
	55	75	101	89
<i>dont avoine</i>	5 000	2 000	731	230
	24	36	42	39
<b>Oléagineux</b>	<b>32 200</b>	<b>4 530</b>	<b>11 044</b>	<b>11 620</b>
<i>dont colza d'hiver</i>	32 200	4 300	5 754	5 100
	22	33	33	33
<i>dont soja</i>	0	200	3 069	5 800
		26	29	27
<i>dont tournesol</i>	0	nd	2 221	660
		nd	32	27
<b>Protéagineux</b>	<b>0</b>		<b>147</b>	<b>345</b>
<b>Légumes</b>	<b>2 200</b>	<b>392</b>	<b>620</b>	<b>341</b>
<b>Pommes de terre de consommation</b>	<b>nd</b>	<b>240</b>	<b>13</b>	<b>40</b>
<b>Vignes</b>	<b>2 300</b>	<b>2 054</b>	<b>2 180</b>	<b>2 149</b>
<b>Fourrages annuels</b>	<b>1 000</b>	<b>2 000</b>	<b>3 021</b>	<b>5 110</b>
<i>dont maïs fourrage</i>	1 000	2 000	3 001	2 630
		160	140	122,6
<b>Prairies non permanentes</b>	<b>19 200</b>	<b>19 600</b>	<b>30 300</b>	<b>27 680</b>
<i>dont prairies temporaires</i>	15 200	17 100	29 377	26 400
		52	60	56
<i>dont luzerne</i>	1 500	1 500	nd	0
	75	52	-	0
<b>Surfaces toujours en herbe</b>	<b>170 000</b>	<b>167 000</b>	<b>96 653</b>	<b>122 800</b>
		39		34
<b>Productions animales (nombre de têtes)</b>				
<b>Bovins</b>	<b>187 400</b>	<b>193 000</b>	<b>161 704</b>	<b>152 854</b>
<i>dont vaches laitières</i>	100 000	67 000	56 404	54 797
<i>dont vaches nourrices</i>	2 700	7 000	9 306	9 148
<b>Ovins</b>	<b>nd</b>	<b>33 400</b>	<b>20 400</b>	<b>nd</b>
<i>dont brebis mères</i>	nd	21 950	13 654	nd
<b>Porcins</b>	<b>nd</b>	<b>44 000</b>	<b>30 625</b>	<b>24 260</b>
<i>dont truies mères</i>	nd	650	1 658	1 700
<b>Production lait de vaches</b>				
Livraisons (en milliers de litres)	239 800	292 943	281 571	323 000

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

nd : donnée non disponible au niveau départemental

moyenne nationale. En 1970, la taille moyenne des exploitations jurassiennes atteint 20 ha contre 19 ha en France. L'écart se creuse au fil des années suite aux baisses du nombre d'exploitations et de l'agrandissement des unités. En 2010, les exploitations du Jura atteignent une surface agricole utilisée moyenne de 60 ha contre 53 ha en France. Les exploi-

tations jurassiennes sont cependant plus petites que la moyenne régionale en raison de grandes étendues propices aux grandes cultures à l'ouest de la région. Le Jura comporte cependant des disparités suivant les orientations des exploitations. Ainsi, au centre du département, la petite région agricole du Vignoble du Jura, orientée en viticulture, possède des exploita-

tions de 23 ha en moyenne. À l'opposé, la petite région Combe d'Ain (101 ha) et les plaines et basses vallées de la Saône, Doubs et Ognon (91ha) possèdent des exploitations de grandes tailles sur lesquelles se développent l'élevage bovin lait pour l'un et la polyculture pour l'autre.

### Une économie qui repose sur l'industrie laitière et viticole

Fin 2017, l'agriculture emploie 4 035 actifs, ce qui représente 4,1 % des actifs du département, part identique à la moyenne régionale (3,9 %). En 2018, la production agricole du Jura a généré un chiffre d'affaires de 445 millions d'euros hors subvention soit 8 % de la production régionale. 39 % de ce chiffre d'affaires départemental provient de la production de lait et de produits laitiers. C'est sept points de plus qu'en 1990 (figure 6). Cette hausse du poids de la production laitière est due à la structuration de la filière laitière autour de produits fromagers reconnus sous AOP : Comté, Morbier et Bleu de Gex dans le sud-est du département.

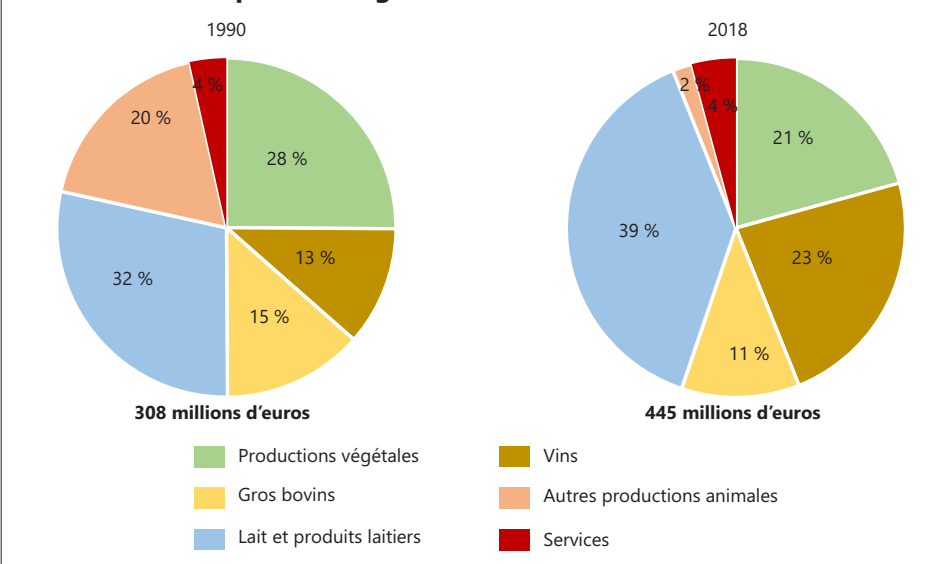
Avec 25 400 tonnes de Comté produits dans le Jura en 2018, le département représente un tiers de la production de Comté national. Ce tonnage départemental a augmenté de 60 % depuis 1970. Par ailleurs, le Jura produit plus de la moitié du bleu de Gex commercialisé sous signe. Cette production reste cependant restreinte avec moins de 500 tonnes produites en 2018. Enfin plus de 2 000 tonnes de Morbier ont été fabriquées dans le Jura en 2018, cette production est également en hausse chaque année. Cette production était anecdotique au début des années 1970 (moins de 100 tonnes par an).

Parallèlement, le prix du lait AOP régional a augmenté de près de 30 % entre 2010 et 2019. Dans le Jura, le lait est produit à 80 % sous appellation « AOP Massif du Jura ». Ainsi en 2019, le prix moyen payé aux producteurs était de 531 € les 1 000 litres dans le département contre 474 € en moyenne régionale.

Deuxième en poids dans la valeur ajoutée agricole départementale, la viticulture représente 23 % de cette valeur ajoutée, les productions végétales (hors vins) arrivent en troisième position avec 21 %. Les productions animales hors bovins ont quant à elle perdu du poids au sein des comptes de l'agriculture entre 1990 et 2018 suite à la baisse du cheptel porcin.

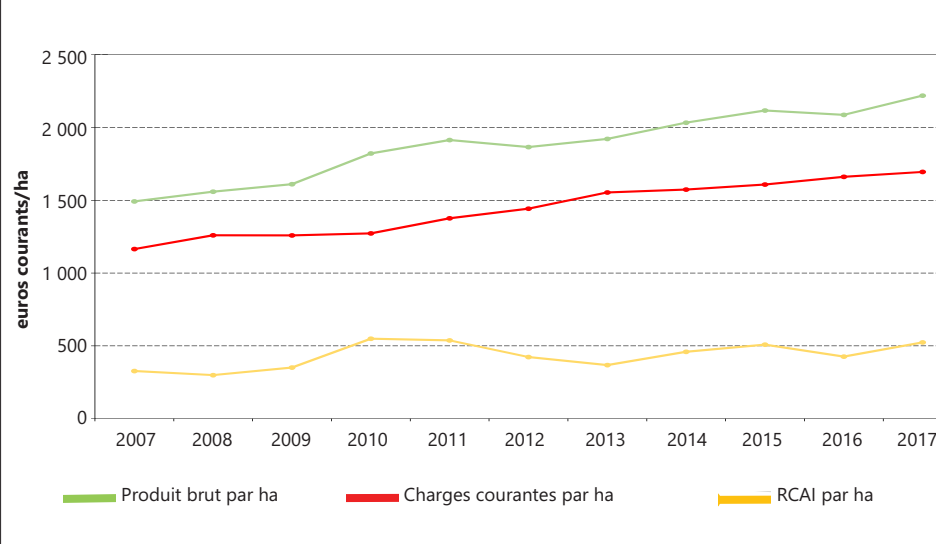
En 2018, les résultats courants avant

Figure 6. Une hausse du poids des produits laitiers et du vin au sein des comptes de l'agriculture



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Figure 7. Lait AOP Massif du Jura : un revenu qui se maintient grâce à la hausse de la valeur du lait AOP



Source : Agreste - RICA Champ : Lait AOP Massif du Jura

impôt (RCAI) moyen des éleveurs de bovins lait conventionnel de la région s'élève à 16 726 euros par UTANS contre 33 635 euros pour ceux des éleveurs de bovins lait AOP de la région. Dans le Jura, cette orientation étant la plus présente, le RCAI moyen de l'ensemble des exploitations est tiré par le RCAI de ces exploitants.

### Vers une agriculture durable

Le Jura a su composer avec les propriétés de son territoire et se diversifier sur des marchés porteurs : bovin lait sous AOP avec l'organisation en fruitières, viticulture, marché de niche, et valorisation sous label... Les exploitants jurassiens se tournent vers une agriculture durable : les

exploitations se tournent vers l'agriculture biologique, la SAU en agriculture biologique ou en conversion représente près de 11 % de la SAU départementale.

En parallèle, l'avenir des exploitations est mieux assuré qu'en moyenne régionale : huit exploitants sur dix sont remplacés dans le Jura (sept sur dix en moyenne dans la région), les agriculteurs jurassiens sont également moins âgés avec une part de plus de 50 ans plus faible que la moyenne régionale. Le Haut Jura connaît même davantage d'installations que de départs.

## Le Jura, département riche en signes de qualité diversifiés

Fort de 18 produits sous appellations présentes sur son territoire en 2020, l'agriculture du Jura repose en grande partie sur des filières de qualités autour de ses appellations d'origines contrôlées et/ou protégées (AOC/AOP) et indications géographiques protégées (IGP) (cf. définitions). Celles-ci sont un facteur de richesse économique et d'aménagement de l'espace tant pour le monde agricole que les entreprises qui gravitent autour (collecte, transformation). Ces signes de qualité sont diversifiés, ils sont présents tant dans le secteur de la viticulture, que celui de l'industrie laitière ou encore de la viande et plus récemment dans le secteur de la forêt.

Plus présente en nombre, les appellations viticoles représentent sept appellations (6 AOP – 1 IGP), parmi lesquelles les AOP/AOC viticoles d'Arbois et Château-Chalon reconnues dès 1936, Côte du Jura et L'Etoile ; et les AOP/AOC de produits viticoles : Crémant et Macvin. Les sept appellations présentes en viande et charcuterie sont aussi bien dans le secteur de la volaille de Bresse dont l'aire d'appellation s'étend dans le sud du Jura, que dans l'IGP porc de Franche-Comté et sa valorisation en saucisse de Morteau et de Montbéliard. Moins présentes en nombre mais faisant la renommée du Jura et de la Franche-Comté, cinq appellations de fromage et crème se situent dans le territoire, parmi laquelle l'emblématique comté ou encore le morbier, fromage à pâte pressé non cuite présentant une raie noire au milieu de la tranche. L'AOC bleu de Gex est également présente, dans le Haut-Jura, c'est historiquement la première AOC au lait cru de vache reconnue en 1935. L'AOP beurre de Bresse est quant à elle l'appellation la plus récente de cette catégorie.

Enfin, dernière arrivée mais avec un fort potentiel de production, l'AOC bois du Jura couvre 235 000 ha de forêts d'épicéas et de sapins pour 85 adhérents en 2018. Le Bois du Jura se présente sous la forme de bois sciés. Il est produit à partir de sapins et d'épicéas issus de forêts de montagne gérées en futaie irrégulière, et situées à plus de 500 m d'altitude. Ces bois sont reconnus pour leur solidité et leur grande résistance mécanique.

## Définitions

**Exploitations moyennes et grandes** : exploitations dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 25 000 euros.

**La production brute standard** : décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations » ou « grandes exploitations ». La contribution de chaque surface agricole ou cheptel à la PBS permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation. La PBS doit être considérée comme un ordre de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation.

**L'Appellation d'origine protégée (AOP)** : désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

**L'Appellation d'origine contrôlée (AOC)** : désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français.

**L'Indication géographique protégée (IGP)** : identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. L'IGP s'applique aux secteurs agricoles, agroalimentaires et viticoles. Pour prétendre à l'obtention de ce signe officiel lié à la qualité et à l'origine (SIQO), une étape au moins parmi la production, la transformation ou l'élaboration de ce produit doit avoir lieu dans cette aire géographique délimitée.

## Sources

- Structuration du territoire : Agreste – Recensements de l'agriculture, statistique agricole annuelle (SAA) 2019 – données provisoires, IGN pour données sur la forêt
- Petites régions agricoles, taille des exploitations : Agreste – recensement agricole 2010
- Culture, élevage : Agreste – RA2010, SAA 2019 – données provisoires, Agence bio – données 2018
- Données économiques : Agreste – comptes de l'agriculture 2018, Insee – estimations d'emploi au 31 décembre 2017
- Industries agro-alimentaires : Insee – CLAP 2015
- Aides à l'installation : Agence de service et de paiement – dossiers engagés en 2018

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne Franche-Comté**

Service Régional de l'information Statistique et Économique  
4 bis Rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex  
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.fr  
Tél : 03 80 39 30 12

Directeur : Vincent Favrichon  
Directeur de la publication : Florent Viprey  
Rédacteur : Nellie Rodriguez  
Composition : Françoise Boudon  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : ISSN : 2681-9031  
© Agreste 2020